

Avis de recrutement sans concours d'un magasinier des bibliothèques

Session 2025

Vu le code général de la fonction publique ;
Vu le décret n° 88-646 du 6 mai 1988 modifié relatif aux dispositions statutaires applicables au corps des magasiniers des bibliothèques ;
Vu le décret n° 2004-1105 du 19 octobre 2004 modifié relatif à l'ouverture des procédures de recrutement dans la fonction publique de l'Etat ;
Vu le décret n° 2016-580 du 11 mai 2016 modifié relatif à l'organisation des carrières des fonctionnaires de catégorie C de la fonction publique de l'Etat ;
Vu l'arrêté du 24 juillet 2017 portant délégation de pouvoirs aux présidents et directeurs des établissements publics d'enseignement supérieur relevant du ministre chargé de l'enseignement supérieur en matière de recrutement et de gestion de certains agents du ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation,
Vu l'arrêté du 25 mars 2025 autorisant au titre de l'année 2025 l'ouverture de recrutements sans concours de magasiniers des bibliothèques et fixant le nombre et la répartition des postes offerts à ces recrutements ;

Nombre de postes à pourvoir : 1

Date de prise de fonctions : 1^{er} septembre 2025

Conditions générales d'accès au recrutement sans concours

Pour vous inscrire vous devez au plus tard le jour de la première réunion de la commission chargée de la sélection des dossiers des candidats :

- posséder la nationalité française ou être ressortissant d'un autre État membre de la Communauté Européenne ou partie à l'accord sur l'espace économique européen,
- jouir de vos droits civiques,
- ne pas avoir subi une condamnation incompatible avec l'exercice des fonctions,
- être en position régulière au regard des obligations du service national,
- justifier des conditions d'aptitude physique requises (compte tenu des possibilités de compensation du handicap).

Modalités d'inscription

Les candidats aux recrutements fourniront un dossier de candidature comportant une lettre de candidature et un curriculum vitae détaillé indiquant le niveau d'étude ainsi que, le cas échéant, le contenu et la durée des formations suivies et des emplois occupés.

Les dossiers doivent être envoyés par courriel à recrutement@campus-condorcet.fr, avec pour objet « recrutement de magasinier sans concours ».

Les inscriptions sont ouvertes du 5 au 26 mai 2025. Tout dossier d'inscription expédié après le 26 mai 2025 sera refusé.

Modalités de recrutement :

Le recrutement se déroule en deux étapes :

- La commission de sélection, arrêtée par le Président de l'EPCC, procédera à l'examen des dossiers des candidats.
- La commission auditionnera ensuite les candidats sélectionnés. Ces derniers seront destinataires d'une convocation à des entretiens qui auront lieu **le 30 juin 2025**.
- A l'issue des entretiens, la commission arrêtera, par ordre de mérite, la liste des candidats aptes au recrutement.

